

TARIFS ANNUELS FORFAITAIRES APPLICABLES EN 2024/2025

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE & SECONDAIRE - ECOLE COLLEGE LYCEE							
	ECOLE	ECOLE - Section internationale britannique		COLLEGE	COLLEGE - Section internationale britannique	LYCEE	LYCEE - Section internationale britannique
		Maternelle	Élémentaire				
SCOLARITE	1374 €	1998 €	2622 €	1773 €	2460 €	1893 €	2460 €
DEMI-PENSION 4 jours/sem.	1041 €			1140 € / hors classes de 3 ^{ème}		1143 € / classes de 3 ^{ème} incluses	
DEMI-PENSION 5 jours/sem.	-----			1350 € / hors classes de 3 ^{ème}		1383 € / classes de 3 ^{ème} incluses	
Repas occasionnel	7,70 €			8,40 €		8,80 € / classes de 3 ^{ème} incluses	
PAI alimentaire	30 € par trimestre pour les Projets d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire Participation forfaitaire correspondant au service et à la surveillance cantine TRES IMPORTANT : Dossier de PAI dûment complété à retourner IMPERATIVEMENT avant la rentrée scolaire						
ETUDE/GARDERIE 16h30 à 17h30	420 €			-----		-----	
GARDERIE 17h30 à 18h30	310 €			-----		-----	
DROIT D'INSCRIPTION	250 € pour le 1 ^{er} enfant inscrit + 50 € pour le 2 ^{ème} enfant + 50 € pour le 3 ^{ème} enfant (Gratuité de l'inscription au-delà du 3 ^{ème} enfant inscrit) - Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion.						
DROIT DE REINSCRIPTION	200 € par famille / Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion						
Location de casiers	-----		-----		30 € par an / de la 6 ^{ème} à la terminale		

Dès le 3^e enfant inscrit à l'Institut Fénelon, les familles bénéficient d'une réduction de 30% sur la contribution familiale (scolarité) du plus jeune des enfants inscrits. Même avantage consenti lors de l'inscription d'un 4^{ème}, etc. La réduction s'applique toujours aux enfants les plus jeunes.

La ville de Grasse verse une subvention aux élèves de maternelle et du primaire inscrits à la demi-pension et résidant sur la commune de Grasse. Cette subvention est déduite des frais de demi-pension au 3^{ème} trimestre.

Vous pouvez calculer vous-même le montant des contributions de votre (vos) enfant(s) :

- **Élève externe** : ne compter que la scolarité
- **Élève demi-pensionnaire** : compter la scolarité + la demi-pension sur 4 ou 5 jours

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - ISM FENELON	
FORMATIONS INITIALES	FORMATIONS EN ALTERNANCE
BTS Commerce International : 2286 € BA Hons Global Business : 5800€ + 990€ pour les étudiants qui souhaitent un double diplôme (titre RNCP « Responsable du pilotage Commercial ») DROIT D'INSCRIPTION : 250 € DROIT DE REINSCRIPTION : 200 € <i>Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion</i>	BTS Gestion de la PME BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client LICENCE Commerce Vente et Marketing Digital BA HONS Global Business MASTERE Management des Achats et Supply Chain <i>Les formations en alternance sont prises en charge par l'OPCO de l'entreprise</i>
OPTION « Préparation aux Concours des Grandes Écoles de Management » : 290€	